FICHE D'INSCRIPTION KARATE OLORON

www.karateclubolorons.fr / ***06.13.10.06.25***

Pièces à joindre lors de l'inscription :

- Fiche d'Inscription complétée.
- Fiche Demande de Licence Sportive complétée.
- Attestation sur l'honneur médicale complétée.
- Règlement Intérieur signé.
- 1 Chèque ou Espèces à l'ordre du ***Karaté Club Oloronais***. (Voir Tarifs ci-dessous).

Les 2 dates pour les inscriptions :
Samedi 09 sept (10h-17h - Fête des Assos – Jardin Public).
Vendredi 22 sept (18h-19h30 – Dojo château Ribère).

Photo (Mineurs) **:**

NOM		**Prénom**	
Date naissance		Comment avez-vous connu le Club ? (pour les nouveaux uniquement)	

Droit à l'Image (*pour tous les adhérents*)**:**

La souscription de la Licence au Karaté Club Oloronais vaut acceptation pour représentation et utilisation sur les différents supports médiatiques du Club: photographies, vidéos, radio, télévision, presse écrite, affiche publicitaire, site internet et Facebook du Karaté Club Oloronais, dans le cadre unique et exclusif.

Date et signature :

Autorisation parentale (Mineurs uniquement) :

Je soussigné……autorise mon enfant,

A participer aux manifestations de la Saison Sportive organisées par la F.F.KARATE et ses organismes déconcentrés (Ligues et Départements) et le Karaté Club Oloronais.

J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant lors d'un entraînement ou manifestation sportive. L'Association décline toute responsabilité au cas où un enfant quitterait ou arriverait seul dans la salle de cours (dojo de karaté), ne respecterait pas les horaires des cours.

Date et signature :

Tarifs KCO 2023/2024

Choix de Formule 2023	Tarif seul (Cotisation)	Tarif complet (Licence FFK + Cotisation)	Formule choisie
Licence FFK (OBLIGATOIRE)	45 €		
Karaté Adulte (13 ans au 1er septembre et +)	115 €	160 €	
Karaté Enfant (6 à 12 ans)	80 €	125 €	
Self Défense Féminine	95 €	140 €	
Self Défense Adultes	115 €	160 €	
Karaté + Self Défense Féminine	155 €	200 €	
Karaté + Self Défense Adultes	170 €	215 €	

Réduction(s) applicable(s)		
Pack Famille KCO (voir détails sur le site internet)	oui	
Cheque famille oloron (voir détails sur le site internet)	oui	
Pass'sport (voir détails sur le site internet)	oui	
Demandeur d'emploi (voir détails sur le site internet)	oui	

TOTAL à régler	

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ

DEMANDE DE LICENCE PAR INTERNET SAISON 2023/2024

> **Merci d'écrire en MAJUSCULES d'imprimerie et au stylo à bille - À CONSERVER 3 ANS PAR LE CLUB**

> **CLUB** KARATE CLUB OLORONAIS 064003

ADRESSE MAIL PERSONNELLE
Veillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail **pour recevoir votre attestation de licence** dès l'enregistrement par votre club.

Si vous avez déjà été licencié(e) indiquez ici votre n° de licence

Les informations relatives aux notices d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur : ffkarate.fr

> **Adresse e-mail du licencié indispensable pour recevoir l'attestation de licence (IMPORTANT : écrire lisiblement EN MAJUSCULES)**

@

> **NOUVEAU LICENCIÉ DANS LE CLUB** (ou modifications pour les renouvellements) **M** ☐ **Mme** ☐

▼ Nom

▼ Prénom

▼ Date de naissance : *jour/mois/année* **IMPORTANT** Veillez à indiquer **très lisiblement** votre date de naissance car celle-ci conditionne votre catégorie d'âge : poussin, pupille, benjamin, ..., senior, etc.

▼ N°

▼ Rue, Bd, Avenue, Cours, etc.

▼ Nom de la voie

▼ Appartement, Étage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ...

▼ Lieu-dit

▼ Code postal

▼ Commune

▼ Téléphone 1

▼ Téléphone 2

▼ Code style (voir au verso) SHOT

> **INFORMATION POUR LE CONTRÔLE D'HONORABILITÉ (uniquement pour les dirigeants et professeurs)**

▼ Nom de naissance

▼ Ville de naissance

▼ Numéro de département de naissance

▼ Pays de naissance

Uniquement si pays de naissance autre que la France

▼ Nom et prénom du père

▼ Nom et prénom de la mère

> **LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE :** *Attention à ne remplir qu'une seule des deux parties*

- **Adhérer à l'assurance** « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK.
- **Régler la somme de 37 € TTC** (licence : 36,41 € TTC et assurance : 0,59 € TTC).
- **Accepter** que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- **Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives** : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date :

Signature de l'adhérent : (ou du représentant légal)

INFORMATIONS

VALIDITÉ DE LA LICENCE

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si elle est dûment signée par l'adhérent ou par son représentant légal. Conformément à l'art. 412 du Règlement Intérieur de la FFK, la licence n'est valable qu'après enregistrement informatique par la Fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les Statuts et Règlements de la FFK (textes officiels disponibles sur le site ffkarate.fr, rubrique *« Statuts et Règlements »*).

CERTIFICAT MÉDICAL

En application de la circulaire du 12 septembre 2022 de la FFK, désormais pour les pratiquants mineurs et majeurs, plus aucun certificat médical n'est exigé **(sous conditions)**. Retrouvez toutes les informations dans la rubrique *« Certificat médical »* sur le site ffkarate.fr

LOI DU 6 JANVIER 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement à la FFK. En application de la loi du 06 janvier 1978, modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés », et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès à la limitation, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition et également d'un droit de profilage.

Pour toute demande concernant l'exercice d'un des droits précités, vous pouvez contacter directement la Fédération à l'adresse suivante : **licences@ffkarate.fr**

ASSURANCES ET GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Les garanties sont consultables sur le site ffkarate.fr, rubrique *« Assurances »* ou sur demande écrite auprès de la FFK. Avant la signature de sa demande de licence, l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et du bulletin **DéfensePlus FFK**.

> Responsabilité civile : l'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrite par la FFK.

> Accident corporel : la FFK met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance « individuel accident ». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFK auprès de l'assureur Generali via le courtier WTW. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'assurance.

La FFK informe le licencié que le prix de la garantie de base « individuelle accident » s'élève à 0,59 € TTC quel que soit l'âge.

> Options complémentaires : le soussigné déclare avoir été informé, conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport, dans les notices d'assurance, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de Generali via le courtier WTW. Le bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires **DéfensePlus FFK** est également téléchargeable sur le site ffkarate.fr rubrique *« Assurances »*.

EN CAS DE SINISTRE

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur **ffkarate.wtwco.com** ou télécharger le formulaire « déclaration d'accident » sur ce site et l'adresser à la WTW.
N° à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave :
Tél : +33 1 41 85 91 47 (contrat n°58 221 192)

WTW
Département Sports & Événements
Immeuble quai 33, 33/34 quai de Dion Bouton
CS 70001 – 92814 Puteaux Cedex
Ligne dédiée : 09 72 72 28 91
Mail : ffkarate@wtwco.com

STYLES ET DISCIPLINES

KARATÉ DO

Style	Code
Full Contact	KFC
Gojo Ryu	GOJU
Karaté Contact	KTAC
Kempo	KEMPO
Kinochimi	KINO
Kyokushinkaï	KYOK
Okinawa Shorin-Ryu	OKI
Shito Ryu	SHIT
Shorinji Ryu	SHORI
Shotokaï	SHOK
Shotokan	SHOT
Shotokan Oshima	SHOHS
Shukokaï	SHUK
Uechi Ryu	UECH
Wado Ryu	WADO
Autre style de karaté-do	KARA

KARATÉ JUTSU

Style	Code
Aito Self-défense	AITO
Body Karaté	BODY
France Shorinji Kempo	FSK
Genbudo	GEN
Juku Karaté Jutsu	JKJ
Karaté Mix	KMIX
Karaté Défense	KDEF
Kobudo	KOBU
Nanbudo	NANB
Nihon Taï-Jitsu	TAI
Nunchaku	NUNC
Pankido	PKD
Shidokan	SHID
Shindokaï	SHKA
Shinkido	KIDO
Shorinji Kempo	SKEM
Shudo Kan	SKAN
Taï-Do	TD
Taï-Jitsu	TAI
Taï Kyoku Ken	TKY
Takeda Budo	TAKE
Tokitsu Ryu	TOKI
Toreikan Budo	TORE
Wadokan	WKAN
Autre style de karaté-jutsu	KAJT

DISCIPLINES ASSOCIÉES

Style	Code
Arts Martiaux du Sud-Est Asiatique	
Kali Eskrima	KALIESK
Pencak Silat	SILA
Autres styles A.M. Sud-Est Asiatique	AMSEA
Arts Martiaux Vietnamiens	AMV
Krav Maga	KRAV
Para-Karaté	PARAK
Wushu (Arts Martiaux Chinois)	WUSHU
Yoseikan Budo	YOS

AUTRES DISCIPLINES

Style	Code
Capoeira	CAPOE
Kung Fu	KUNG
Kung Fu Chuan Fa	CHUAN
Seibukan	SEIBK
Qi-Gong	QGNG
Tai Chi Chuan	TCH

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR L'ADHERENT

Annexe n°1 : **QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES LICENCIÉS MINEURS**

« ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3)
« QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon ☐ Ton âge : ___ ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
As-tu été opéré(e) ?	☐	☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
As- tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐	☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐

As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué(e) ?	☐	☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐
Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	☐	☐

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de lavisite, donne-lui ce questionnaire rempli.

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ

EXEMPLAIRE A REMETTRE AU CLUB ET A CONSERVER PAR CE DERNIER

Annexe n°2

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE REPONSE AU CONTENU DU QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ETAT DE SANTE DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE OU DE L'INSCRIPTION A UNE COMPETITION

LICENCIÉ MINEUR

Je soussigné(e) _____

_____

exerce l'autorité parentale sur _____

_____

atteste avoir complété conjointement avec mon enfant l'ensemble du « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » situé à l'ANNEXE II-23 (article A. 231-3 du code sport) et avoir conjointement répondu **négativement** à l'ensemble des items présentés.

Date et signature (de la personne exerçant l'autorité parentale) :

Règlement intérieur
Karaté Club Oloronais

www.karateclubolorons.fr

1) Présentation du club :

Depuis 1984, le Karaté Club Oloronais accueille du lundi au samedi les Karatékas débutants ou confirmés, au Dojo de la Salle Robert Scohy au stade st-Pée, au Dojo Salle Palas et également au Dojo du Château Ribère Messier.
L'association accueille autant de public féminin que masculin. Le club a formé plus d'une vingtaine de ceintures noires du 1er au 5ème dan et a entraîné plusieurs athlètes qui se sont classés sur les podiums départementaux et régionaux et nationaux.
L'équipe enseignante encadre les cours avec convivialité et passion dans le respect des valeurs des arts martiaux.

Tous les enseignants sont diplômés et entièrement bénévoles :

- Franck VIDOU, ceinture noire 5ème dan Karaté-Do Shotokan, professeur principal du Club, Educateur Diplômé d'Etat DEJEPS Karaté, Directeur Technique de l'Association KCO.
- Cyndi VINET, ceinture noire 4ème dan Karaté-Do Shotokan, Instructeur Fédéral (DIF).
- Thomas BILLOT, ceinture noire 1er dan Karaté-Do Shotokan, Animateur Fédéral (DAF).
- Manfred HODL, ceinture noire 2ème dan Karaté-Do Shotokan, Animateur Fédéral (DAF).
- Jacky COASSIN, ceinture noire 2ème dan Karaté-Do Shotokan, Animateur Fédéral (DAF).
- Patrick BISCAY, ceinture noire 2ème dan Karaté-Do Shotokan, Président du Karaté Club Oloronais, Instructeur Fédéral (DIF).

Le Public :
- Enfants (dès 6 ans), adolescents, adultes et vétérans, sans condition physique particulière.

L'Enseignement :
- Karaté Style Shotokan Ryu, Karaté-Do traditionnel Technique et Combat / Self-Défense / Entraînements compétitions / Préparation aux passages de grades.

2) Les compétitions :

Bien qu'ayant décroché plusieurs podiums, le Karaté Club Oloronais n'est pas exclusivement dédié à la compétition. Par conséquent les professeurs ne s'engagent à encadrer les athlètes qu'au niveau départemental dans la mesure de leur disponibilité.
Tous les déplacements en compétition sont à la charge financière des athlètes.
Les parents des compétiteurs mineurs sont responsables de la bonne restitution du matériel prêté par le Karaté Club Oloronais pour les compétitions.

3) Affiliation au club et à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées :

Tous les pratiquants doivent impérativement être licenciés au Karaté Club Oloronais, affilié à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFK).
Pour les renouvellements d'inscriptions, les dossiers devront être rendu signés et complets avant la fin septembre : fiche de renseignement, certificat médical, règlement de la cotisation annuelle et Demande de Licence.

La cotisation annuelle n'est ni transmissible ni remboursable et ne présage pas de l'assiduité de l'adhérent. La cotisation est prévue pour un planning horaire défini, à savoir 1 cours / semaine pour les Enfants et
2 à 3 cours / semaine pour les Adultes, des heures supplémentaires pourront être aménagées suivant la disponibilité des enseignants bénévoles.

Vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels avec « le Pack Famille » (valable uniquement entre Parent/Enfant et / ou Frère/Sœur), se renseigner auprès du professeur.

Le bureau du Karaté Club Oloronais se réserve le droit de mettre un terme à l'adhésion d'un adhérent, dès lors que celui-ci nuirait à la bonne marche des cours, ou portant atteinte à la santé morale ou physique d'un de ses adhérents.

4) Responsabilités des adhérents/parents/accompagnants en dehors des heures de cours :

Les parents d'enfants mineurs sont priés de déposer leur enfant à l'intérieur du dojo à l'heure de cours prévue et en vérifiant qu'un professeur du Karaté Club Oloronais se trouve bien dans le dojo.
Les parents sont priés de récupérer leur enfant à l'issue des cours à l'intérieur du dojo.
En dehors des créneaux horaires des cours de karaté, le Karaté Club Oloronais décline toute responsabilité vis-à-vis de ses adhérents.
Pour le bon déroulement des entraînements et pour ne pas perturber les enfants, les cours de déroulent à huis clos.
Les téléphones portables doivent être éteints pour ne pas perturber le cours sauf pour les personnes d'astreinte professionnelle.

5) Informations aux adhérents du Karaté Club Oloronais :

Toutes les informations relatives au bon fonctionnement du Club se trouvent sur le site Internet **www.karateclubolorons.fr** et les réseaux sociaux **Facebook** et **Instagram**.
Les compétiteurs et candidats aux grades de ceintures noires sont invités à vérifier sur les sites Internet du Comité départemental de karaté Pyrénées atlantiques (cd64karaté), de la ligue Aquitaine de Karaté et de la Fédération Française de Karaté, les informations relatives aux compétitions départementales, régionales ou nationales (lieu, horaires, règlements …).
Le Karaté Club Oloronais décline toute responsabilité en cas de modifications d'informations relatives aux passages de grades et compétitions par les instances fédérales.

6) Règles d'hygiène :

Les adhérents sont tenus de se présenter aux entraînements avec une tenue spécifique au karaté et/ou à la self-defense dans le respect des règles d'hygiène :

- Kimono blanc propre et repassé (la ceinture est fournie par le Club).
- Self-défense en tenue de sport (short/jogging et t-shirt) et protections individuelles (protège dents / coquille).
- Pratique sur tatami pieds nus (sauf avis médical contraire), pieds et mains propres et ongles taillés.
- Pour les Femmes, T-shirt obligatoirement de couleur blanche en dessous de la veste de kimono. Torse-nu pour les hommes sous la veste de kimono (sauf avis médical contraire).
- Pas de bijoux (boucles d'oreille, bracelets, gourmettes, collier, chaînes, bagues …) qui représentent un danger pour les autres et pour soi-même dans la pratique des arts martiaux.
- Maquillage toléré (mais très discret), les cheveux longs doivent être attachés.
- Les adhérents sont priés de remettre leurs chaussures à l'extérieur du tatami.
- Le Club peut prêter des protections (gants, chausson, protège-tibias) pour les nouveaux adhérents, mais il est fortement recommandé de se munir de protections personnelles à partir de la 2ème année de pratique. Se renseigner auprès du professeur.

7) Les Dojos Salle Scohy, Salle Palas et Château Ribère Messier :

Il est rappelé que les salles des dojos ne sont pas propriété du Karaté Club Oloronais, mais respectivement de la Ville d'Oloron et de la Société Messier-Bugatti –Dowty et peuvent à certaines occasions (vacances scolaires, événementiels municipaux, réunions municipales, etc) les réquisitionner. Lorsque la situation se présente, les adhérents sont prévenus par le Karaté Club Oloronais sur les panneaux d'affichage prévus à cet effet dans le dojo, ou sur le site Internet du club : **www.karateclubolorons.fr**
Le Karaté Club Oloronais décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte sportive (dojo, vestiaires …). En prévention, les adhérents sont priés de ne porter avec eux aucun objet de valeur. Il est recommandé de ne pas laisser ses affaires sans surveillance dans le vestiaire et de les amener dans le dojo pendant la séance d'entraînement.

Les adhérents sont priés de se présenter en tenue cinq minutes avant le début du cours. Il est conseillé :

- d'apporter une bouteille d'eau pour s'hydrater pendant les entraînements.
- d'amener ses protections à chaque entraînement (coquille/plastron, gants, protège-dents, protège-tibias …).

SIGNATURE du licencié :